

MÉRIGNAC MAGAZINE

MERIGNAC.COM



VILLE DE SERVICES

Mérignac Ville vélo

P. 12

MÉRIGNAC VILLE VÉLO

La pratique du vélo sur la Métropole a augmenté de + 18,6 % entre 2016 et 2017*. Une tendance qui se vérifie depuis plusieurs années à Mérignac. Partie prenante du plan vélo métropolitain, la Ville veut booster les nombreux projets en cours, pour apporter une alternative au « tout voiture ».

Avec 98 km d'itinéraires cyclables et 9 stations VCub (vélos en libre-service), Mérignac est déjà une « ville vélo ». Pour favoriser ce mode de déplacement, depuis 2010, la municipalité déploie des zones 30 dans les quartiers apaisés où l'on circule sereinement loin des grands axes. Après Arlac, Beaudésert et Beutre bénéficient de travaux d'aménagement pour casser la vitesse à 30 km/h, réaménager des pistes et rééquilibrer la place dévolue aux modes de déplacements doux.

« *Le rapport au vélo a changé* », explique-t-on à la mission développement durable de la Ville : « *Aujourd'hui, des cadres qui viennent des grandes métropoles françaises pour s'installer et travailler à Mérignac laissent leur voiture au garage car ils ont l'habitude d'utiliser la bicyclette pour des trajets courts. Plus qu'un choix militant, c'est maintenant un choix raisonnable. La Ville travaille donc sur la création de voies cyclables dans la zone économique, par-delà la rocade. Au Phare, les dents creuses ont été comblées : des bouts de pistes connectent les tracés déjà existants.* » Pour concilier l'usage du vélo entre le Mérignac économique et le Mérignac à vivre, la Ville raccorde des pistes cyclables interquartiers, comme à Beaudésert : habitants et actifs empruntent maintenant la piste le long de l'avenue des Marronniers, qui dessert aussi Thales. Cet itinéraire sera bientôt prolongé de l'autre côté de la rocade, via le pont de l'échangeur 10.

DES INITIATIVES À METTRE EN SELLE

Mérignac, pionnière, veut faire encore plus pour accompagner « la révolution vélo ». L'an dernier, elle a organisé le 1^{er} « Forum vélo » à la Maison des associations avec des professionnels, des associations d'usagers, des centres de formation et des élus, pour penser ensemble l'avenir d'une pratique et d'une filière qui évoluent à grande vitesse.

Cette année, elle participe au « plan vélo » métropolitain, qui permet d'améliorer les pratiques cyclables à l'échelle de l'agglomération, notamment en finançant des initiatives originales.



GÉRARD CHAUSSET

Adjoint au Maire délégué à la transition énergétique, à la mobilité et à l'espace public.

« LE VÉLO DOIT DEVENIR UN RÉFLEXE »

« *Il faut être ambitieux et réaliste : on ne supprimera pas la voiture dans Mérignac, mais elle doit demeurer dans sa zone de pertinence. La moitié des déplacements automobiles se fait sur moins de 3 km : une distance facilement abordable en vélo.* »

« IL L'ADIT »

* D'APRÈS UN COMPTAGE RÉALISÉ PAR BORDEAUX MÉTROPOLE.

MOBILITÉ



En plus de 2 stations VCub qui verront le jour prochainement, de parcs sécurisés pour les vélos implantés à proximité de points stratégiques (comme les centres commerciaux), la Ville pense au site de l'ancienne station-service Shell pour y héberger une Maison du vélo et des mobilités ; 800 mètres carrés à la jonction des avenues de la Marne, du Maréchal-Leclerc, de Belfort et de la Somme, non loin de la future zone de logements de Marne et Soleil, des lycées et du départ du prolongement de la ligne A du tram vers l'aéroport. L'association « Léon à Vélo** » - qui travaille notamment avec la Ville sur l'amélioration des grands axes cyclables - composée de Mérignacais impliqués se verrait bien animer les lieux. « *Cet espace de convivialité pourrait abriter un atelier pour apprendre à réparer et bricoler son vélo, une activité de prêt de vélo... On y trouverait toutes sortes de modèles, comme les vélos pliants, si pratiques dans les transports publics, mais aussi des tricycles pour les personnes qui ont des problèmes d'équilibre et des tandems pour les malvoyants accompagnés d'un valide* », propose le vice-président Jean-François Gire.

Autant d'idées originales dont s'empareront peut-être d'autres villes... et que les 70 millions d'euros prévus par Bordeaux Métropole dans le cadre du plan vélo (2017-2020) serviront à mettre en selle. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

BORDEAUX MÉTROPOLE prend en charge jusqu'à 25 % du prix d'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), d'un vélo pliant ou d'un vélo cargo sur conditions de ressources.

La Ville de Mérignac s'engage à compléter pour les Mérignacais les aides à hauteur de 100 euros maximum par type de vélo.

► EN SAVOIR PLUS :

CONTACT :
05 56 93 67 75
SUBVENTIONVELO
@BORDEAUX-
METROPOLE.FR
SEDEPLACER.
BORDEAUXMETROPOLE.
FR/ACTUALITES/
SUBVENTION-VELO

► EN SAVOIR PLUS :

MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE, TÉL. 05 56 55 66 48, MERIGNAC.COM

CLIN D'ŒIL

En janvier, le Centre social et culturel de Beaudésert a organisé avec l'association « Vélo-Cité » une session « apprentissage du vélo », pour 7 femmes qui n'avaient jamais eu la possibilité de pratiquer la bicyclette.

Une séance complétée en février par un atelier d'initiation à la mécanique. Deux roues pour se balader, aller faire ses courses, se rendre à un entretien d'embauche... et vivre plus libre.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS VÉLO

SAMEDI 4 JUIN

« Fête du vélo », en partenariat avec Vélo-Cité, parc du Vivier de 11h à 18h [balades, restauration, bourse aux vélos, conférence, défilé de vélos rigolos...]. Programme sur merignac.com

LUNDI 18 SEPTEMBRE

« Forum vélo ». Rendez-vous professionnel autour de la filière vélo pendant la Semaine de la mobilité, dans la lignée du 1^{er} forum vélo de 2016.

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

« Manifestation urba'cycle ». Une après-midi grand public sur le parvis du Pin Galant et dans le parc de l'Hôtel de Ville pour essayer des vélos insolites.



** LEONAVELOMERIGNAC@GMAIL.COM

TRIBUNES LIBRES

Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. À ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'équité, d'attribuer un espace identique aux 26 élus Socialistes et apparentés, aux 6 élus Écologistes, aux 5 élus Communistes et apparentés, aux 11 élus du groupe "Ensemble, changeons Méridnac" et à l'élu du groupe "Rassemblement Bleu Marine pour Méridnac". **Les propos publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs signataires.**

LA PAROLE EST À LA MAJORITÉ

MÉRIGNAC VILLE POSITIVE : C'EST POSSIBLE

Qu'est-ce qu'une « Ville Positive » ? C'est une ville où la quantité d'énergie consommée par ses habitants est au moins égale à celle produite sur son territoire. Depuis la loi de transition énergétique, des dispositions ont été prises pour faciliter l'émergence de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Concernant notre ville, c'est notamment vers l'énergie photovoltaïque que des solutions existent. Nous avons de nombreux toits (publics ou privés), des parkings (supermarchés, aéroport, entreprises, ...) ou des zones en friche (abords de l'aéroport, bassins de rétention des eaux pluviales, ...) susceptibles d'accueillir plusieurs dizaines de MW. La ville et la métropole ont d'ores et déjà engagé des recensements pour détecter tous les bâtiments ou espaces publics où installer des panneaux photovoltaïques et revendre l'électricité à EDF.

Une des dernières décisions de Ségolène Royal va révolutionner le paysage électrique français. Il est en effet possible d'installer désormais sur son toit ou dans son jardin des panneaux photovoltaïques et de produire soi-même l'électricité que l'on va consommer. La baisse du coût des batteries et l'augmentation inéluctable du prix de l'électricité vendue par EDF (car il va bien falloir financer un jour le coût du démantèlement du parc nucléaire !) vont permettre d'accélérer ce processus.

Méridnac ville positive dans un horizon temporel raisonnable n'est plus une utopie si les citoyens et les collectivités se tournent vers les énergies renouvelables, tout en préservant les aspects paysagers ou environnementaux.

Les objectifs de notre Agenda 21 et de notre Plan Climat n'en seront que plus vite atteints !

Pierre GIRARD
Conseiller municipal délégué à l'énergie et au Plan Climat
Groupe PS et apparentés

POUR UNE MAISON DU VÉLO ET DE LA MOBILITÉ À MÉRIGNAC

La progression de la pratique du vélo est spectaculaire sur la Métropole, + 25% depuis le début de l'année 2017. Avec l'avènement du vélo à assistance électrique (VAE), voici une raison supplémentaire de lâcher sa voiture. Les aides des collectivités dont celle la ville de Méridnac (100 €) à l'achat d'un VAE est aussi un signe fort.

Nous soutenons le projet de Maison du Vélo que souhaite accompagner la ville de Méridnac. Des services, des conseils, de l'apprentissage, de l'autoréparation, du prêt, de la remise en selle pour personnes éloignées de la mobilité, de l'incitation au voyage à la randonnée, bref ce ne sont pas les idées qui manquent pour la créer.

Nous y sommes favorables, et nous accueillons avec bienveillance la nouvelle association Méridnacaise : « Léon à vélo » qui a pour objet la promotion de la pratique du vélo à Méridnac.

Les bienfaits du vélo, s'il est pratiqué dans un environnement propice et sécurisé sont indéniables pour la santé, pour la planète et pour la convivialité en ville.

Ce sera aussi l'occasion d'accueillir le 4 Juin la fête associative du vélo à Méridnac !

Tous à vélo le 4 juin

Les élus écologistes de Méridnac : Gérard CHAUSSET, Sylvie CASSOU, Jean-Claude PRADELS, Gwenaëlle GIRARD, Anne COUPLAN, Stéphane GASO

EXONÉRER 80 % DES FRANÇAIS DE LA TAXE D'HABITATION, EST-CE VRAIMENT UNE AUDACE ?

Les impôts locaux sont injustes. Ils ne sont pas progressifs. Les valeurs locatives (datant de 1971) qui permettent le calcul de la taxe d'habitation sont largement obsolètes. La « suppression de la taxe d'habitation » pour les 80 % des ménages les moins aisés est-elle une bonne solution ?

A 1^{ère} vue, cette mesure peut sembler une bonne nouvelle, tant cet impôt est injuste et pèse sur le budget de beaucoup de familles. Cependant, les recettes de cette taxe constituent 15 % des recettes des communes. Ainsi, si cette taxe est supprimée, les conséquences directes risquent d'être la privatisation de certains services publics locaux pour les habitants ou l'augmentation des tarifs.

Nous sommes, hélas ! dans la continuité de la baisse drastique et historique des dotations de l'Etat que subissent les collectivités locales depuis 2012.

La vraie solution, comme le proposent les élus communistes et républicains, consiste à plafonner la taxe d'habitation, révisée, en fonction des ressources des ménages, mettre fin aux baisses de dotations et engager une réforme de la fiscalité qui garantisse aux communes des ressources pérennes, pour répondre aux besoins en évolution des Méridnacais.

Groupe communiste et apparentés
Joël GIRARD, Léna BEAULIEU, Alain LAMAISON, Claude MELLIER, David VALADE

LA PAROLE EST À L'OPPOSITION

COURTILLAS : LES MÉRIGNACAIS SACRIFIÉS SUR L'AUTEL DE L'IDÉOLOGIE !

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) a récemment été voté par Bordeaux Métropole. Elaboré en étroite collaboration avec la municipalité, il régit les règles de constructions dans nos quartiers.

A Courtillas, au sud de Beutre, la majorité municipale a choisi de déclasser la majeure partie des terrains en « zone naturelle », ne laissant qu'une petite bande de construction possible autour des maisons existantes, alors même que 10 ans plus tôt, le secteur avait été promu au rang de « zone à urbaniser ».

Ces revirements politiques de la majorité PS-Verts-PCF à Méridnac ont deux conséquences immédiates :

- Exception faite de quelques agrandissements des habitations existantes, il devient impossible de construire dans le secteur, comptant pourtant parmi les moins denses de Méridnac
- Les terrains perdent ainsi immédiatement près de 40% de leur valeur, un véritable coup dur pour les nombreux propriétaires, **qui se retrouvent donc piégés avec des biens brusquement dévalués, impossibles à revendre sans d'énormes pertes d'épargne personnelle !**

Le plus grave dans cette affaire est sans doute le fait que **le déclassement de Courtillas intervient pour des raisons d'idéologie et de communication politique**, héritées de la précédente mandature.

Plutôt que d'appliquer un urbanisme modéré dans toute la ville, et de préserver des terrains réellement non urbanisés, **le Maire fait le choix du « deux poids – deux mesures »**, piège des Méridnacais en dévaluant leurs terrains, tout ça pour tenter de compenser la densification dans le reste de Méridnac.

Christophe VASQUEZ et Elisabeth LACROIX
au nom des élus du groupe « Ensemble, changeons Méridnac »

SÉCURITÉ DES PIÉTONS AU CENTRE-VILLE

Aux alentours du centre ville notamment, aucun passage pour piétons matérialisé au niveau des feux tricolores (marquage au sol inexistant) très dangereux pour l'usagé. Or, il apparait, vu la circulation automobile, qu'un tel dispositif s'avère indispensable afin d'assurer la sécurité des piétons qui souhaitent traverser en toute sécurité. Je demande à M. le Sénateur Maire d'agir au plus vite pour que la sécurité dans notre commune soit respectée.

Jean-Luc AUPETIT
Front National pour Méridnac